



Nu artistique

info@studiomjh.com

Formatrice : Marie-José Hains

Niveau : intermédiaire

Description du cours :

L'art de capturer en photo la beauté du corps humain c'est l'apothéose de la maîtrise en photographie de portrait. Sans aucun artifice le corps dénudé doit être sculpté et savamment éclairé pour mettre en valeur les formes et la texture de la peau. En utilisant la lumière, les ombres, les poses, l'expression, le photographe expose le corps comme une œuvre d'art. Cet atelier propose une démarche à la fois technique et artistique pour développer vos compétences et votre créativité dans l'art de poser le corps humain.

Cet atelier se déroule en 3 temps : D'abord 2 volets théoriques sont proposés : Premièrement l'importance de la lumière: sa direction, sa qualité et la quantité. Quels angles et quels accessoires utiliser pour mettre en valeur le corps, comment accentuer les muscles, les formes, les lignes avec la lumière et les angles de caméra. Deuxièmement la relation entre le sujet et le photographe – comment poser et diriger les modèles et comment éviter les erreurs de composition afin d'obtenir des images flatteuses et proportionnées du corps humain. En deuxième temps, une période pratique supervisée et dirigée avec un modèle masculin et un modèle féminin est prévue lors de cette formation. En troisième et dernier temps pour clore la formation, une période de visionnement des portraits réalisés avec une critique constructive est prévue.

Nombre maximum de participants : 6

Date : Samedi 25 janvier

Heure: 9h à 16h

Endroit : Studio Marie-José Hains, 1984 Notre-Dame-de-Fatima, Laval, H7G 4X8

Coût : 175\$ incluant le cout des 2 modèles qui seront engagés pour le cours et considérant que le cours est donné à son studio de Laval avec ses équipements

Exigences : connaissance de son appareil en mode manuel
appareil réflex et objectifs
appareil photo avec sabot de flash (hotshoe- pour accueillir pocket wizard)
connaissance de base des éclairages en studio

Inscription :

- Réservée aux membres du club et sur place lors des rencontres du mercredi.
- Un membre qui annule son inscription à une séance de formation ne sera pas remboursé par le club.
- Il peut trouver un membre intéressé par la dite formation et ce nouveau participant paiera le montant de la formation à la personne qui annule sa séance de formation.
- Aviser la personne responsable de la formation pour la mise à jour de la liste.